**Dans le secteur de l’industrie, il y a…**

**La mécanique automobile !**

Métiers…

* Chef mécanicien (ne) automobile
* Contremaître (sse) en réparation automobile
* Contrôleur (se) technique automobile
* Contrôleur (se) technique de véhicules automobiles
* Contrôleur (se) technique poids lourds
* Démonteur (se) automobile
* Dépanneur (se)- remorqueur (se) de véhicule automobile
* Diéséliste
* Electricien(ne) automobile, de maintenance automobile, poids lourds
* Essayeur (se)/ metteur (se) au point automobile
* Expert (e) technique en automobile
* Garagiste
* Garagiste-mécanicien (ne)
* Laveur (se) de véhicules automobile
* Mécanicien (ne) automobile
* Mécanicien (ne) de garage automobile
* Mécanicien (ne) de maintenance automobile
* Mécanicien (ne) de maintenance automobile et de véhicules industriels
* Mécanicien (ne) de véhicules de transport en commun
* Mécanicien (ne) de véhicules industriels
* Mécanicien (ne) de véhicules militaires
* Mécanicien (ne) d’entretien en automobile
* Mécanicien (ne) diéséliste
* Mécanicien (ne)motoriste automobile
* Mécanicien (ne) poids lourds
* Mécanicien (ne)service rapide en automobile
* Mécanicien (ne)-réparateur (trice) automobile
* Monteur (se) en pneumatique
* Motoriste metteur (se) au point
* Poseur (se) de films de protection de vitrage de véhicules
* Préparateur (trice) de véhicules automobiles
* Préparateur (trice) de véhicules neufs et/ou d’occasion
* Préparateur (trice) de voitures de compétition automobile
* Préparateur (trice)-réparateur (trice) véhicules de loisirs
* Réceptionnaire en atelier mécanique automobile
* Technicien (ne) de maintenance de véhicules industriels
* Technicien (ne) en diagnostic et réparation automobile
* Technicien (ne) en maintenance automobile
* Technicien (ne) service rapide en automobile
* Technicien (ne) électricien (ne)- électronicien (ne) automobile
* Technicien (ne) poseur (se) de pare-brise

**Définition**

* Effectue les réparations, révisions, contrôles périodiques de véhicules automobiles particuliers (ou industriels selon les règles de sécurité et la réglementation.)

Peut effectuer des dépannages et des essaies de véhicules sur routes.

Peut coordonner une équipe.

* Accès à l’emploi métier: cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP à Bac (Bac Professionnel, …) en mécanique automobile, électricité automobile, moteurs thermiques, …
* Il est également accessible avec une expérience professionnelle dans le même secteur sans diplôme particulier.
* Un diplôme de niveau Bac +2 (BTS, DUT, …) peut être demandé selon la technicité.
* Les permis B, BE, C, C1, C1E, D, D1, DE, D1E (précédemment B, C, D, E) peuvent être exigés.
* Un ou plusieurs Certificat(s) d’Aptitudes à la Conduite En Sécurité – CACES- conditionné(s) par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peu (ven)t être requis.

**Conditions d’exercice de l’activité**

* L’activité de cet emploi/métier s’exerce au sein d’entreprises de réparation, de garage, de concessions automobiles, des armées, … en relation avec différents intervenants (clients, …).
* Elle peut impliquer des déplacements.
* Elle varie selon le secteur (véhicules particuliers, industriels,…) et le type de structure (entreprise artisanale, garage, concessionnaire, …).
* Elle peut s’exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes.
* Elle peut impliquer des positions pénibles et le port de charges.
* Le port d’équipements de protection (gants, chaussures de sécurité, …) est exigé.

**Compétences de base**

|  |  |
| --- | --- |
| **SAVOIRS- FAIRE** | **SAVOIRS** |
| -Identifier une intervention à partir d’un dossier technique-Détecter les dysfonctionnements du véhicule et des équipements-Déterminer une solution technique de remise en état du véhicule et des équipements-Changer ou réparer les moteurs, boîtes de vitesses, embrayages, suspensions, démarreurs-Tester le véhicule et réaliser la mise au point et les réglages-Renseigner les supports de suivi d’intervention et transmettre les informations au service concerné-Entretenir des locaux-Entretenir un poste de travail-Entretenir un outil ou matériel-Assurer une maintenance de premier niveau | -Procédures d’entretien de véhicules-Interventions de service rapide-Normes environnementales-Logiciel de détection de panne-Règles de sécurité-Technologie des équipements électroniques-Technologie des équipements électriques-Tôlerie-Technologie des systèmes de freinage-Pneumatique-Hydraulique-Principes de fonctionnement d’un moteur-Outils bureautiques-Logiciels de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur(GMAO)-Appareil de réglage d’optique-Analyseur de gaz d’échappement-Equilibreuse de roue-Utilisation d’analyseur de niveau sonore-Equipements de contrôle de géométrie (marbre, pont de mesure, …)-Technique de soudure-Lecture de plan, de schéma-Principes de fonctionnement d’un système de climatisation |

**Compétences spécifiques**

|  |  |
| --- | --- |
| **SAVOIRS-FAIRE** | **SAVOIRS** |
| -Intervenir sur un moteur à biocarburant (diester, …)-Intervenir sur un moteur diesel-Intervenir sur un moteur électrique-Intervenir sur un moteur essence-Intervenir sur un moteur à Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL)-Intervenir sur un moteur à gaz naturel | -Principes de fonctionnement d’un moteur diesel-Principes de fonctionnement d’un moteur à gaz |

|  |  |
| --- | --- |
| -Utiliser un engin nécessitant une habilitation | -Grues auxiliaires de chargement de véhicules (CACEQ R 390)-Grue télescopique sur porteur, grue télescopique automotrice (CACES R383-1B) |

|  |  |
| --- | --- |
| -Réaliser une intervention nécessitant une habilitation | -Attestation d’aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes-Fluides frigorigènes |

|  |  |
| --- | --- |
| -Intervenir sur un camping-cars-Intervenir sur des véhicules agricoles, forestiers (transport de végétaux, de grumes, …)-Intervenir sur des véhicules anciens-Intervenir sur des véhicules de compétition -Intervenir sur des véhicules de livraison (hayon, produits en vrac, frigorifiques, …)-Intervenir sur des véhicules de nettoyage (benne à ordure, multi-caissons, …)-Intervenir sur des véhicules de transport de matières dangereuses -Intervenir sur des véhicules de transport de personnes (autocar, autobus, …)-Intervenir sur des véhicules et d’engins blindés-Intervenir sur des véhicules et engins de travaux publics (grue, benne, malaxeur,…) -Intervenir sur des véhicules légers-Intervenir sur des véhicules lourds (semi-remorques, …)-Intervenir sur des véhicules à recycler | -Réglementation du transport de matière et produits dangereux-Règles de sécurité des biens et des personnes |

|  |  |
| --- | --- |
| -Installer des équipements complémentaires (dispositifs de confort, protection, films teintés, attelages,…) sur un véhicule automobile particulier ou industriel | -Technique d’ajustage |

|  |  |
| --- | --- |
| -Remplacer les vitres ou réparer les impacts et fissures |  |

|  |  |
| --- | --- |
| -Trier des composants et fluides récupérés (batterie, hydrocarbure, lubrifiants, …) et les orienter vers les zones de traitements ou de stockage |  |

|  |  |
| --- | --- |
| -Réaliser un essai sur route d’un véhicule automobile particulier ou industriel |  |

|  |  |
| --- | --- |
| -Réaliser un dépannage sur place ou un remorquage de véhicule automobile particulier ou industriel |  |

|  |  |
| --- | --- |
| -Réaliser un contrôle technique sur un véhicule automobile particulier ou industriel | -Critères de contrôle réglementaire de véhicules |

|  |  |
| --- | --- |
| -Préparer un véhicule pour la livraison |  |

|  |  |
| --- | --- |
| -Conduire un véhicule particulier vers son lieu de livraison ou d’enlèvement (convoyage inter-cites, rapatriement) |  |

|  |  |
| --- | --- |
| -Planifier une intervention |  |

|  |  |
| --- | --- |
| -Evaluer les coûts d’une prestation-Etablir un devis d’intervention-Evaluer les délais d’une prestation  | -Chiffrage/calcul de coût |

**Environnements de travail**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **STRUCTURES** | **SECTEURS** | **CONDITIONS** |
| -Atelier de réparation/Service Après-Vente -Atelier intégré-Centre auto, service rapide-Centre de contrôle technique automobile-Concession automobile-Ecurie de course auto/moto-Entreprise artisanal-Entreprise de location de véhicule-Entreprise publique/établissement public-Garage automobile-Société de service | -Administration / Service de l’Etat-Armée-Dépannage sur route-Sport et loisirs-Transport de marchandise-Transport de personne -Véhicules industriels-Véhicules industriels | -Travail en indépendant |

**Horaires et rythme de travail**

L’emploi/métier s’exerce généralement seul, dans un atelier, en milieu bruyant et odorant et dans des positions parfois inconfortables.

L’activité nécessite des déplacements lors de dépannages ou d’essais.

Les horaires sont généralement réguliers, avec des dépassements occasionnels. Le déplacement et la manipulation de charges sont parfois nécessaires.

**Salaires et avantages**

* Le salaire moyen d’un mécanicien est de 1574 euros net.
* Un(e) débutant(e) peut décrocher un emploi chez un concessionnaire représentant une marque pour une zone géographique donnée, une succursale (garage appartenant à une marque), ou chez un artisan réparateur indépendant. Le secteur est essentiellement composé de petites entreprises.
* **La mobilité est nécessaire.**
* Après quelques années d’atelier et une formation continue en cours d’emploi, le (la) mécanicien peut devenir technicien de maintenance. Pour sa part, le (la) technicien peut évoluer vers un poste de chef d’atelier. Dans les garages importants, vers des responsabilités de réceptionnaire ou de conseiller technique. Il suit alors les innovations proposées par les constructeurs et assure la mise à jour des connaissances des techniques et des mécaniciens. Avec de l’expérience, le (ou la) technicien peut aussi envisager de ce mettre à son compte, en créant sa propre entreprise.

**Offres d’emploi**

* Toute la France : 2558 offres
* Centre Val-de-Loire : 117 offres
* Loiret : 26 offres
* Gien et 20 km autour : 2 offres